

04/05/2010 19:09:00

Biocoop: chiffre d'affaires de 450 M EUR, s'investit dans les filières bio

PARIS, 4 mai 2010 (AFP) - **Biocoop**, première enseigne en France, a annoncé mardi avoir réalisé en 2009 un chiffre d'affaires en hausse de 15% à 450 millions d'euros, une dynamique qu'elle met au service de la création de filières agricoles biologiques.

Forte d'un réseau de 320 magasins (16% du marché bio en France), l'enseigne a présenté lors d'une conférence de presse les quatre filières qu'elle a d'ores et déjà créées (lait, céréales, viande et fruits et légumes).

Biocoop s'engage sur des prix et planifie la production avec les groupements de producteurs et les industriels sur la base d'un cahier des charges. Selon l'enseigne, ce système permet la transparence sur les marges dégagées par chaque maillon de la chaîne.

Un sujet sensible dans l'agriculture traditionnelle qui accuse soit les industriels soit les distributeurs de capter la marge aux dépens des agriculteurs.

Trois cents produits, issus de ces quatre filières, sont d'ores et déjà distribués dans le réseau sous le logo "Ensemble pour plus de sens". Ce n'est encore qu'une partie -20%- du chiffre d'affaires de l'alimentaire de Biocoop.

Pour cette dernière, la création de ces filières est d'autant plus indispensable que la demande de produits bio des consommateurs français ne cesse de croître. Et si les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à se convertir au bio, l'offre est loin encore d'être suffisante, obligeant nombre de distributeurs à importer.

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP), dont la discussion doit commencer à la mi-mai au Sénat, veut favoriser l'organisation de filières et surtout la contractualisation, sur les prix et les volumes, entre producteurs et industriels.

ave/but/nas